orientation
.ch

Opérateur en horlogerie AFP
Opératrice en horlogerie AFP

Microtechnique, horlogerie

En tant qu'opératrice ou opérateur en horlogerie, tu montes les composants de montres mécaniques ou électroniques, suivant les consignes de tes responsables. Tu poses le cadran et les aiguilles, introduis les composants dans le boîtier et fixes le bracelet (assemblage), règles le mouvement (réglage) ou assembles les éléments qui donnent à la montre son aspect extérieur (habillage).

Tâches

Micromécanique

- Entretenir les outils et l'outillage horloger nécessaires à l'assemblage des composants du mouvement, qui est le «moteur» de la montre
- Réaliser des croquis simples
- Lire et interpréter des dessins techniques
- Suivre les instructions pour scier, limer, tracer ou pointer diverses formes par usinage manuel et sur machine

---

Domaine spécifique assemblage

- Insérer puis enchâsser des pierres dans les ponts (pièces métalliques fixes qui maintiennent d'autres composants en place) et les platines (éléments de base sur lesquels sont montées toutes les pièces)
- Contrôler, après chaque intervention, le bon fonctionnement et l'esthétique des composants
- Lubrifier le mouvement selon les consignes
- Poser le cadran sur le mouvement
- Placer les aiguilles et emboîter le mouvement

Domaine spécifique réglage

- Assembler, ajuster et régler la petite pièce plate appelée coq, le balancier et le spiral, c'est-à-dire les pièces du mouvement qui sont à l'origine du «tic-tac» de la montre
- Contrôler la précision du mouvement
- Exécuter la mise en marche, effectuer le réglage final, retoucher et ajuster si nécessaire

---

Domaine spécifique habillage horloger

- Poser le cadran et emboîter le mouvement
- Assembler les composants de la couronne, du poussoir, de la glace et du bracelet (fermoir, boucle, maillons), ainsi que de la boîte de la montre
- Réaliser l'avivage (brillance, miroitement) de la montre avec un brunissoir, de la pâte à polir ou un disque

---

Santé et sécurité au travail

- Respecter les règles de sécurité dans l'utilisation des machines et la manipulation de substances comme les bains de nettoyage des pièces et les lubrifiants
- Récupérer les matières non utilisées, trier et éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur

Environnement de travail

En tant qu'opératrice ou opérateur en horlogerie, tu travailles en équipe dans des ateliers ou des îlots de production horlogère silencieux et bien éclairés. Tu es assis à un établi, les avant-bras posés sur des accoudoirs. Tes tâches sont répétitives et doivent répondre aux critères de rendement, de sécurité et de qualité fixés pour la production. Tu collabores essentiellement avec des horlogers de production et des horlogers qui supervisent ton travail.

Tu as de bonnes perspectives d'emploi dans les entreprises horlogères. Spécifique à l'Arc jurassien, cette profession est peu présente ailleurs en Suisse.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Bonne acuité visuelle
- Capacité de concentration
- Précision et minutie
- Esprit méthodique
- Sens technique
- Sens de l'hygiène et de la propreté
- Persévérance

Intérêts

- Travailler avec précision
- Réaliser des tâches techniques
- Travailler le métal
- Travailler avec des machines

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans un atelier d'horlogerie

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

16 jours en 1re année dans les écoles professionnelles cantonales

École à plein temps

Théorie et pratique à Bienne (BE)
Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles

Toutes les écoles
https://orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=57189&language=5241

Durée

2 ans

Orientations

- Assemblage
- Réglage
- Habillage horloger

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle d'opératrice ou d'opérateur en horlogerie

Remarque

Il existe une formation modulaire pour adultes organisée par la Convention patronale de l'industrie horlogère. Pour plus de détails, consulter **orientation.ch/perfectionnement** (https://www.orientation.ch/dyn/show/7140) et **cpih.ch/formations-modulaires-pour-adultes** (https://cpih.ch/formations-modulaires-pour-adultes/) .

Formations continues

Apprentissage complémentaire

Les opératrices et opérateurs en horlogerie peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'**horloger-ère de production** (https://orientation.ch/fr/professions/horloger-ere-de-production-cfc), voire d'**horloger-ère** (https://orientation.ch/fr/professions/horloger-ere-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la

maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Polisseur-euse AFP

https://orientation.ch/fr/professions/polisseur-euse-afp

Profession
Praticien-ne en mécanique AFP

https://orientation.ch/fr/professions/praticien-ne-en-mecanique-afp

Profession
Cadranographe

https://orientation.ch/fr/professions/cadranographe

Autre information

Numéro Swissdoc

0.556.25.0

Liens utiles

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) (https://www.cpih.ch)

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP): métiers de l'horlogerie (https://metiers-horlogerie.ch)

Centre de formation professionnelle (CFP) Biel-Bienne (https://www.bbz-cfp.ch/fr)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/49208?lang=fr)